



CE CIRCULATION

Faire circuler l'information,

notre Devoir

COMPTE RENDU CE DU 31 MAI 2017 !!!

STRIKE SUR LES EMPLOIS !!! :

Comme le prévoit la loi scélérate Rebsamen les élus de votre CE doivent se prononcer avant début Juin sur la situation économique et financière du périmètre Métier Circulation, appelé vulgairement «block 2».

Si notre position définitive était d'avance actée, rien ne devait nous empêcher d'affiner et d'argumenter notre vote négatif à ce sujet... Rien sauf, la maigreur des documents que la Direction a bien voulu nous fournir : Un bilan financier aussi décharné qu' opaque, avec des lignes générales sans aucun détails. Heureusement que les élus du CE, au préalable ont décidé de faire appel à un cabinet d'expert(DEGEST) pour chaque consultation de blocs, cela nous a permis de dissiper l'épais brouillard et mettre en lumière les réels difficultés de l'avenir de notre métier Circulation.

En 1er lieu, la dette colossale de SNCF réseau (50 Milliards d'euros) qui enfile de 3 milliards d'euros par an, dont la moitié est due aux investissements sur les 4 nouvelles LGV. Ces projets ont été financés par du partenariat public privé (PPP), plus simplement les services publics apportent le projet et des entreprises privées le financent avec en contrepartie des loyers ou péages exorbitants! Bien entendu le métier Circulation doit lui aussi participer à la diminution de cette dette et c'est là que le bât blesse. Alors que dans le plan performance Réseau, la possibilité de 34 leviers d'économie sont possible sur l'EPIC Réseau , seulement quelques rares leviers sont réalisables pour la DMC :

Tout d'abord le seul levier positif c'est l'augmentation des recettes; en effet dans notre métier le premier moyen de rentrer de la trésorerie, c'est de rendre des services (vente de billet, Escalé..) aux autres entités du GPF, mais encore faudrait-il pour cela que les gares restent ouvertes et que les agents soient encore en place, complètement aux antipodes avec la politique de GPEC désastreuse de notre Direction!

Ensuite, les autres leviers à disposition tels que les grands investissements, les études des méthodes ou l'optimisation des ouvertures des gares, ont tous le même dénominateur commun:

LES SUPPRESSIONS DE POSTES !!!

Mr le Directeur cessez votre enfumage, même si vous vous défendez en argumentant que la NGOC ne supprimera aucun poste (reste encore à voir !), la seule option pour la DMC de participer à la réduction de la dette, c'est des gains de productivité sur les charges de personnel ! Dans le dialecte des DET « régionaux » c'est ce qu'ils appellent la méthode.

D'ailleurs lors de la présentation par le cabinet d'expert, la corrélation entre la baisse des effectifs et la mise en place des CCR (Centre Commande Réseau) est inévitable; en effet sur Bourgogne Franche-Comté, la création de la CCR Dijon, à elle seule, a fait disparaître du paysage 50 agents sur son périmètre ! Autre exemple la disparition d'une cinquantaine d'emploi sur l'EIC RA avec le développement de la CCR Lyon.

De plus la tension mis sur les effectifs et leurs formations est clairement affiché : Plus de 25% de nos collègues ont actuellement plus de 50 ans, soit un renouvellement à effectif constant d'ici 10 à 12 ans ! Mais la Direction ne souhaite pas rester à effectif constant, même si celle-ci se gargarise d'être un des premiers métiers à embaucher, cela reste bien en dessous des départs en retraites ! Cette perte d'effectif a inévitablement des répercussions sur les tenues de postes et sur les besoins en formations qui ont beaucoup de mal à être réalisés faute de remplaçants !

Finalement, on comprend mieux la pauvreté de documentation mis à la disposition des élus, car le constat est sans appel : lorsque l'on éclaircit la brume managériale, on voit bien que le nombre de salariés dans notre CE va fondre comme neige au soleil ces prochaines années; il est temps d'un soulèvement des Cheminot(es) contre cette politique austère. C'est pourquoi la fédération SUD-Rail ne laissera pas le nouveau gouvernement et ses sbires de la SNCF se mettre en marche et appel tous les travailleurs et travailleuses du rail à exprimer leurs colères et à rejoindre la résistance grandissante dans les chantiers !

Ensemble faisons reculer la marche du libéralisme outrancier !

Miribel Pierre-Yves / Descat Cédric / Soulet Renaud
Segatto Manuel / Pinot Vincent

Contact : cecirculationsudrail@gmail.com

*La direction, l'UNSA
et la CFDT gèrent
nos emplois !!!*



Modernisme, nouveaux régimes de travail, la casse du cheminot est en marche....



Non content d'avoir signé un accord collectif temps de travail dégradant l'utilisation des cheminots, la direction, l'UNSA et la CFDT se sont mis d'accord pour exclure les syndicats SUD-Rail et CGT des groupes de travail paritaires sur les nouveaux régimes de travail. Ceci arrivant à point nommé, puisque dans le rapport DEGEST sur la situation économique de notre périmètre, les 2 points qui seront utilisés pour faire la chasse à l'emploi sont :

- le modernisme via les CCR largement approuvé en séance par l'UNSA.
- les 2X8 élargis venant à supprimer nos traditionnels 3X8 plébiscité par notre binôme du dialogue social à la sauce patronal.

Leur nouveau slogan étant :

A nous de vous faire préférer la suppression d'emplois.

La situation vécu par les cheminots actuellement devrait amener pour le syndicat SUD-Rail à d'autres réflexions, au vu du manque criant d'agents pouvant assurer la production et les chiffres parlent d'eux même :

- 87 cheminots en moins au 31 décembre 2016.
- L'effectif des contractuels a été augmenté de 192.
- Augmentation des effectifs cadre.

Le nombre de journées reportées en 2017 EXPLOSE (RP, RU, RQ, congés, VT) : **48446 jours !!! Représentant la bagatelle de 242 emplois.**

Les EIC ayant les coudées franche, car la direction de la DMC jure ne pas donner d'ordre dans ce sens, chacun y allant de sa « petite » économie (evs, fermeture de poste, 2x8 élargis, droits non respectés).

Pour le syndicat SUD-Rail, d'autres solutions sont possibles :

- En termes d'emploi, avec l'utilisation des budgets mis à disposition des EIC;
- Une véritable renégociation du statut des agents contractuels (RH00254);
- Le respect des droits des cheminots dans leur utilisation au quotidien;
- La fin des postes figés ou non tenues (20918 journées en 2016);
- Le droit à la déconnexion;
- Le retrait de la mise en place du forfait jours.

LE MODERNISME à la sauce syndicaliste pour un vrai service public, c'est d'avoir le courage d'aller vers des solutions en faveur des salariés !!

**Miribel Pierre-Yves / Descat Cédric / Soulet Renaud
Segatto Manuel / Pinot Vincent
Contact : cecirculationsudrail@gmail.com**

HALTE AUX CLOWNS MALÉFIQUES

VOUS AURIEZ
ENGLOUTI PLUSIEURS
PERSONNES DANS LA
NUIT DU 31



INFOS REGLEMENTATION :

Nouvelle fiche individuelle : Compteur RN, nouveautés et anomalies

Vous avez sans doute constaté d'incompréhensibles anomalies dans votre compteur RN/RNC (et congé) de votre relevé individuel d'utilisation depuis le début de l'année. Celles-ci sont dues à un dysfonctionnement d'IDAP suite à des mises à jour en regard du nouvel accord d'entreprise sur l'organisation du temps de travail (feu RH0077). La prise en compte des compensations d'heures de nuit est maintenant différente et le logiciel nécessite plusieurs phases de mises à jour. Selon la direction, nos relevés individuels d'utilisation devront être fiables à partir du relevé du mois de juin. **Conservez donc bien tous vos relevés car ceux de décembre 2016 à juin 2017** seront indispensables pour contrôler la cohérence et le maintien de vos droits.



Quelles nouveautés ?

- **Auparavant :** Vous gagniez 9min de repos par heures de nuit effectuées entre 0h et 4h soit 36min par nuit (13min par heure, soit 52min par nuit, si vous avez 55 ans et plus). Les agents de réserve pouvaient utiliser ce temps pour poser un repos dès lors qu'ils avaient cumulé au moins 7h45 (compteur RN). Les agents en roulement pouvaient utiliser uniquement le temps acquis au-delà de 40h pour poser un repos (compteur RNC).

- Maintenant (depuis le 01/01/2017) :

1) Vous gagnez 2% des heures effectuées de 21h30 à 6h30 (soit environ 9min par nuit) que vous pouvez utiliser immédiatement pour prendre du repos, que vous soyez à la réserve ou en roulement. Ce temps acquis agrmente le compteur « RCIN » qui alimente le compteur « RMAX », qui lui-même alimente le compteur « RN ».

2) De plus, pour les agents en roulement, vous gagnez 9min de repos par heures de nuit effectuées entre 0h et 4h soit 36min par nuit, à partir de l'accomplissement de 385h effectuées entre 21h30 et 6h30 (13min par heure, soit 52min par nuit, si vous avez 55 ans et plus). Soit, sur une base de 8h de service par service de nuit, à partir de la 49ème nuit. Ce temps acquis agrmente le compteur « RCMN » et, le plus élevé des 2 compteurs « RCIN » et « RCMN » vient alimenter le compteur RMAX, qui lui-même vient alimenter le compteur « RN ».

- En résumé :

1) **Les agents de réserve y perdent** car il faudra désormais qu'ils fassent 48 nuits pour bénéficier d'un repos RN quand il fallait 12 nuits auparavant pour en bénéficier...

2) **Les agents de roulement y gagnent** car il faudra désormais qu'ils fassent 53 nuits pour bénéficier d'un repos RN quand il fallait 80 nuits auparavant pour en bénéficier.

In fine , c'est encore une fois la direction qui y gagne !!!

PENDANT CE TEMPS LA AU SIEGE DE LA DMC...



...LES PARTENAIRES SOCIAUX S'ACTIVENT !!!



CE CIRCULATION

Faire circuler l'information,

notre Volonté!

Votre Délégation SUD-Rail

**Pierre-Yves MIRIBEL - Titulaire Maîtrise
(EIC Alpes)**

**Manuel SEGATTO - Suppléant Maîtrise
(EIC NPCP)**

**Cédric DESCAT - Titulaire Exécution
(EIC APC)**

**Renaud SOULET - Suppléant Exécution
(EIC Midi-Pyrénées)**

**Vincent PINOT - Représentant syndical
(EIC NPCP)**



Se syndiquer : pourquoi ?

Se syndiquer : c'est défendre sa liberté, c'est se donner les moyens d'agir.

Les collègues de ton établissement qui constituent la section syndicale **SUD Rail** se sont rassemblés et organisés pour s'informer, et t'informer afin de confronter les différents points de vue et proposer l'action collective face à la direction.

L'essentiel est : de permettre à chaque individu de ne pas se trouver isolé en cas de pépin, d'être renseigné sur la situation, sur ses droits, de réfléchir, débattre et agir avec d'autres, en fait de ne pas subir la politique de l'entreprise et du gouvernement.

Etre syndiqué et solidaire, ce n'est pas être embrigadé et être obligé d'obéir à toute injonction du syndicat, c'est le moyen d'être pleinement citoyen.



Fédération des syndicats de Travailleurs du Rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques

Fédération des travailleurs du rail,
Solidaires, Unitaires et Démocratiques

17 boulevard de la libération
93200 SAINT DENIS

Tél : 01 42 43 35 75 Fax : 01 42 43 36 67



Je souhaite participer au développement et au renouveau du syndicalisme. Je désire me syndiquer.

NOM : _____ Prénom : _____

N° CP : _____ UO,UA : _____

Etablissement : _____

Adresse SNCF : _____

Adresse Personnelle : _____

Adresse e-mail : _____

N° tél / Domicile : _____ SNCF : _____ Portable : _____

Qualification : _____ Position : _____

Date et Signature : _____

BULLETIN D'ADHESION

A retourner

au syndicat SUD-Rail